

## Présentation du Guide des Marchés de l'Ardèche

**C'est la commune de Saint-Péray qui a été retenue cette année pour accueillir le lancement du Guide des Marchés 2018, édité par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche. Ce mercredi 13 juin, un stand en partenariat avec la Fédération Nationale des Marchés de France et la Commune de Saint-Péray accueillait ainsi ce temps fort de mise en valeur du commerce non-sédentaire.**

Autour de Jean-Paul Poulet, Président de la CCI Ardèche, étaient notamment présents **Jacques Dubay**, Maire de Saint Péray, **Olivier Amrane**, Conseiller Régional, **Monique Rubin**, Présidente de la Fédération Nationale des Marchés de France et **Stéphanie Elias**, Présidente de l'Union Commerciale de Saint Péray.

Dans son allocution, le Président a rappelé que **les marchés contribuent à l'animation touristique, à l'attractivité du territoire et sont vecteurs de dynamisme, d'emploi et de création de valeur.** Et d'ajouter « *C'est la vocation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche que de valoriser l'économie du territoire dans toutes ses composantes. Je le redis : le commerce non-sédentaire est pour moi indispensable et doit être toujours mieux valorisé.* » Il a également salué les différents annonceurs qui rendent possible l'existence de ce document.

Le guide des marchés présente en détail et **en 44 pages 160 marchés différents, dans 125 communes ardéchoises. Édité chaque année par le service Tourisme en 35.000 exemplaires**, il est disponible dans les Offices de Tourisme et en ligne sur le site de la CCI Ardèche [www.ardeche.cci.fr](http://www.ardeche.cci.fr).

Avec la complicité de Lucie Dumas -Miss Ardèche 2017-, Jean-Paul Poulet et Monique Rubin ont ensuite déambulé dans les allées du marché, remettant aux commerçants et aux clients le guide tout frais et des cabas siglés des Marchés de France. La municipalité avait ensuite convié les commerçants à un verre de l'amitié pour célébrer le dynamisme du marché saint-pérollais et de ses professionnels.

**Contact presse :** Mickaël Villain T. 04 75 36 17 04 [mickael.villain@ardeche.cci.fr](mailto:mickael.villain@ardeche.cci.fr)

*La Chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche représente l'intérêt général de plus 13 000 entreprises ardéchoises. Ses délégations d'Annonay et d'Aubenas accompagnent les entreprises dans de nombreux domaines : création transmission reprise d'entreprises, innovation, international, environnement, développement commercial, formation...*